

COMMUNE D'AUSSILLON TARN (81)

ASSAINISSEMENT



P.L.U.

Plan local d'urbanisme

4.1.1

• RÉVISION

→ Arrêté le : 24 juillet 2007

→ Approuvé le :

• MODIFICATIONS

• VISA

→ Date

→ Signature de M. le Maire

COMMUNE D'AUSSILLON TARN (81)

NOTICE TECHNIQUE ASSAINISSEMENT



P.L.U.

Plan local d'urbanisme

4.1.1.a

• RÉVISION

→ Arrêté le : 24 juillet 2007

→ Approuvé le :

• MODIFICATIONS

• VISA

→ Date

→ Signature de M. le Maire

Notice technique assainissement

1 - Assainissement eaux usées	p2
Assainissement collectif	p2
État actuel du réseau	p2
État futur du réseau	p2
Assainissement individuel et semi-collectif	p3
Filières d'assainissement préconisées	p3
2 - Assainissement eaux pluviales	p4
Réseau pluvial	p4

1 – ASSAINISSEMENT EAUX USÉES

Assainissement collectif

État actuel du réseau

La commune d'Aussillon est couverte par un schéma d'assainissement élaboré en 2006. Ce document définit un zonage de l'assainissement collectif et les bases de dimensionnement des systèmes d'assainissement collectif. Pour cela, il s'appuie sur une réflexion prospective sur le développement démographique, économique et territorial de la commune. Les zones d'assainissement non collectif ont également fait l'objet d'une étude d'aptitude des sols afin de déterminer les filières d'assainissement autonomes adaptées à chaque secteur.

Le système d'assainissement de la zone agglomérée d'Aussillon est celui d'une collecte en mode mixte, c'est-à-dire qu'il se compose pour partie de secteurs en mode séparatif (évacuation des eaux usées séparée de celle des eaux pluviales) et pour partie de secteurs en mode unitaire. Il se compose de 41 000 mètres de réseau, de 6 bassins de collecte et d'une station d'épuration construite en 1972 de type "boues activées aération prolongée" d'une capacité nominale de 15 000 équivalents habitants. La capacité de la station d'épuration s'explique par le fait qu'une partie du réseau d'assainissement étant en mode unitaire, la charge hydraulique supportée est importante par temps de pluie. En revanche, par temps sec, la charge nominale de la station d'épuration se situe autour de 3 500 EH. Le réseau collectif d'assainissement dessert la zone urbanisée. Seules quelques maisons situées en zone naturelle (le long de la N118 et de la route départementale 53) ne sont pas raccordées.

État futur du réseau

Le schéma d'assainissement a amené à estimer le développement futur de la commune selon 3 hypothèses. Celle qui a été retenue pour anticiper les besoins futurs en matière d'assainissement au regard des projets communaux tels que la zone d'activités du Thoré et le nouveau quartier d'habitat sur la Prade, table sur une augmentation importante de la population, soit 8 650 habitants d'ici à 2020.

Les actions programmées par le schéma pour accueillir dans de bonnes conditions cette nouvelle population sont :

- la mise aux normes de la station d'épuration, qui s'impose étant donné les insuffisances de l'installation (prétraitements à améliorer, inaptitude de la filière boues) et les nouvelles contraintes réglementaires relatives aux rejets. Cette amélioration permettra également de traiter une partie des eaux pluviales qui seront stockées dans le clarificateur existant, transformé en bassin de rétention, avant leur réinjection, par temps sec, dans la filière eaux usées.

La capacité maximale théorique d'accueil sur la station d'épuration à l'horizon 2015 est 9 100 EH.

- la restructuration de la collecte pour séparer les eaux usées des eaux pluviales et supprimer les rejets existants d'eaux usées brutes dans le milieu récepteur, notamment à l'ouest d'Aussillon. Cette restructuration passera notamment par la création de deux collecteurs-mères séparatifs sur lesquels viendront se raccorder les sous-bassins en séparatif (ce qui s'accompagnera de la mise en séparatif de tous les réseaux unitaires restants).

- la réhabilitation de la collecte par l'étanchement des regards fuyards et la réfection des regards très dégradés du réseau d'eaux industrielles.

Assainissement individuel et semi-collectif

Filières d'assainissement préconisées

Les préconisations des filières d'assainissement autonome sont liées aux caractéristiques biologiques, chimiques, mécaniques et hydrauliques de chaque type de sol, ceci dans un objectif de respect de l'équilibre du sol et pour une meilleure fiabilité des systèmes épuratoires.

C'est à partir de ces caractéristiques qu'a été réalisée en 2006 la carte d'aptitude des sols. Ce document définit des zones homogènes jugées selon les cas favorables, peu favorables ou inaptées à la mise en place de systèmes d'assainissements individuels. Cependant, cette carte ne constitue pas une obligation réglementaire.

Six secteurs ont été identifiés comme relevant de l'assainissement individuel et pour chacun d'entre eux a été proposé un système de traitement adapté :

- Le Moulin Neuf : filtre à sable vertical drainé
- Le Moulin Bas : tranchée d'infiltration
- La Rougearié : filtre à sable vertical drainé
- La Tuilerie : filtre à sable vertical drainé
- La Prade : filtre à sable vertical drainé
- Le Petit Causse : tertre filtrant

2 – Assainissement eaux pluviales

Réseau pluvial

Le réseau hydrographique d'Aussillon se présente sous la forme de deux axes divergeant à partir du déversoir d'orage situé à l'aval du cimetière d'Aussillon village. Les eaux provenant de l'amont sont déviées vers le Nord-Ouest dans une canalisation de 150 mm de diamètre jusqu'au lieu-dit la Métairie Basse, puis à ciel ouvert jusqu'au Thoré.

L'ancien lit du ruisseau d'Aussillon a été réservé à l'écoulement des eaux de ruissellement des nouvelles zones bâties.

Une étude hydraulique a été réalisée en 1996 par le CETE de Bordeaux et la modélisation du réseau a permis de mettre en évidence les carences du système actuel et de proposer plusieurs solutions.

La solution retenue par la commune combine l'augmentation de la capacité des collecteurs et la réalisation de deux bassins de stockage des eaux pluviales. Un premier bassin, d'environ 12 000 m³, est en cours de réalisation dans le quartier de la Falgalarié à proximité de la voie SNCF et de l'avenue du Grand Pont. Un second bassin, d'environ 3 500 m³, reste à réaliser en aval du village d'Aussillon. En outre, les opérations d'aménagement intègrent les dispositifs nécessaires pour la gestion des eaux pluviales. En parallèle à la ZAC du Thoré, quatre bassins de recueil des eaux pluviales sont ainsi programmés.

COMMUNE D'AUSSILLON TARN (81)

CARTE D'APTITUDE DES SOLS À L'ASSAINISSEMENT AUTONOME



P.L.U.

Plan local d'urbanisme

4.1.1.c

• RÉVISION

→ Arrêté le : 24 juillet 2007

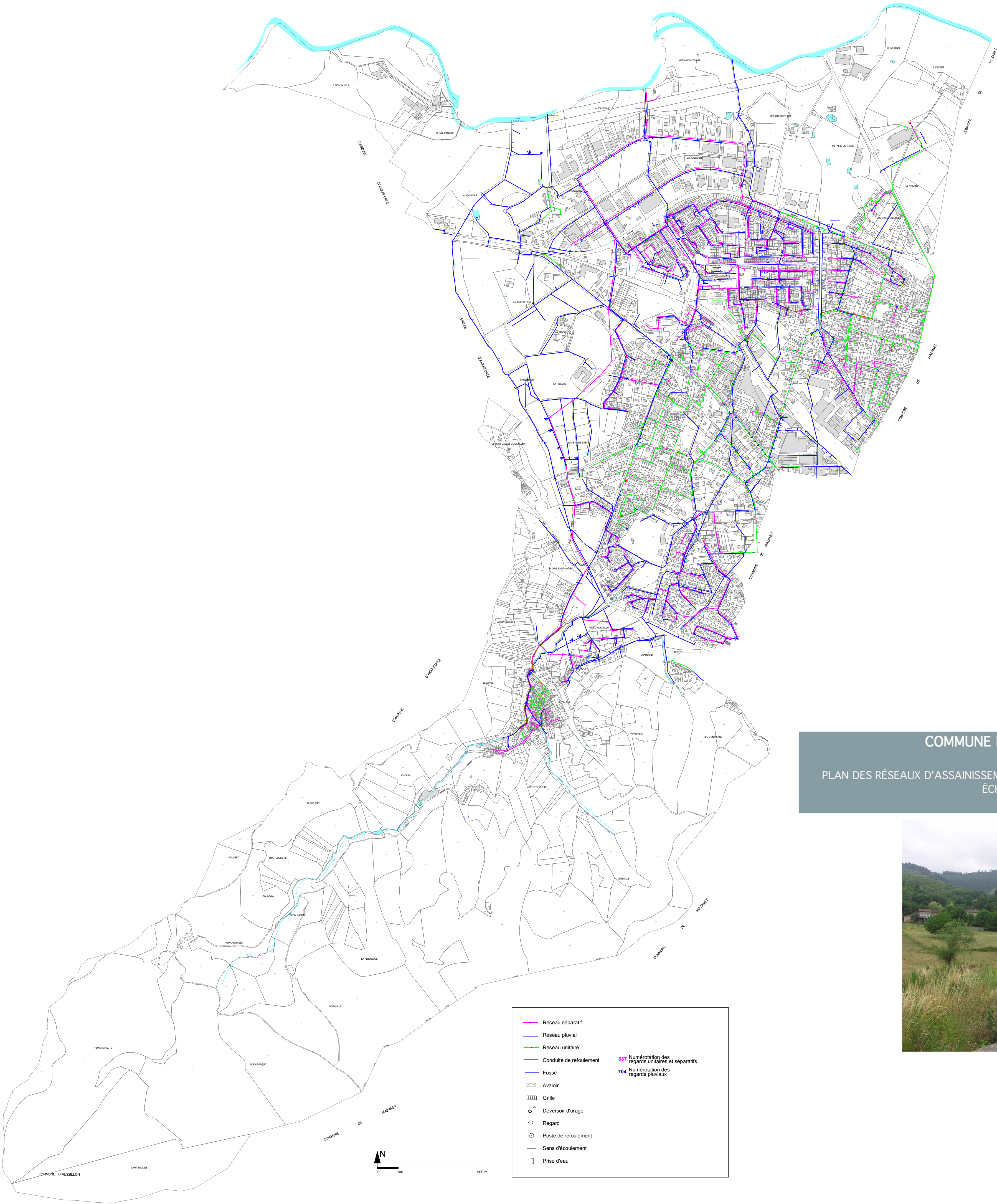
→ Approuvé le :

• MODIFICATIONS

• VISA

→ Date

→ Signature de M. le Maire



COMMUNE D'AUSSILLON
TARN (81)
PLAN DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL
ÉCHELLE 1/10 000°



- Réseau séparatif
 - Réseau pluvial
 - Réseau unitaire
 - Conduite de refolement
 - Fossé
 - Avaloir
 - Grille
 - Déversoir d'orage
 - Regard
 - Poste de refolement
 - Sens d'écoulement
 - Prise d'eau
- 837 Numérotation des regards unitaires et séparatifs
704 Numérotation des regards pluviaux



P.L.U.
PLAN LOCAL D'URBANISME

4.1.1.d

● RÉVISION

→ Arrêté le : 24 juillet 2007

→ Approuvé le :

● MODIFICATIONS

● VISA

→ Date :

→ Signature du Maire :